

**Rapport annuel de mise en œuvre pour l'objectif  
PARTIE A**

**IDENTIFICATION DU RAPPORT ANNUEL DE MISE EN ŒUVRE**

CCI	2014FR16RFOP003
Intitulé	Programme Opérationnel Interrégional FEDER Massif Central 2014-2020
Version	2020.0
Date d'approbation du rapport par le comité de suivi	20 mai 2021

<b>IDENTIFICATION DU RAPPORT ANNUEL DE MISE EN ŒUVRE</b> .....	<b>1</b>
<b>2. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 50, paragraphe 2, et article 111, paragraphe 3, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b> .....	<b>4</b>
2.1. Informations clés sur la réalisation du programme opérationnel pour l'année concernée, notamment sur les instruments financiers, en relation avec les données financières et les données relatives aux indicateurs.....	4
<b>3. RÉALISATION DE L'AXE PRIORITAIRE [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]</b> .....	<b>7</b>
3.1. Vue d'ensemble de la réalisation.....	7
3.2. Indicateurs communs et spécifiques au programme [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]	10
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - AXE 1 / 6c .....	10
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - AXE 1 / 6d.....	13
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - AXE 2 / 3d.....	18
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - AXE 3 / 1b.....	22
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - AXE 4 .....	24
Tableau 3B: Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du programme opérationnel net de soutien multiple aux mêmes entreprises .....	26
Tableau 5: Informations sur les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance.....	27
3.4 Données financières [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	29
Tableau 6: Informations financières au niveau de l'axe prioritaire et du programme .....	29
Tableau 7: Ventilation des données financières cumulées par catégorie d'intervention pour le FEDER, le FSE et le Fonds de cohésion [article 112, paragraphes 1 et 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 et article 5 du règlement (UE) n° 1304/2013] .....	30
Tableau 8: L'utilisation du financement croisé.....	31
Tableau 9: Coût des opérations réalisées en dehors de la zone du programme (FEDER et Fonds de cohésion au titre de l'objectif	32
Tableau 10: Dépenses supportées en dehors de l'Union (FSE).....	32
<b>4. SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS</b> .....	<b>33</b>
<b>6 PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]</b> .....	<b>35</b>
<b>7. RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS</b> .....	<b>37</b>
<b>8. RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS</b> .....	<b>38</b>
<b>9. Facultatif pour le rapport à présenter en 2016, sans objet pour les autres rapports allégés: ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE</b> .....	<b>39</b>
<b>10. PROGRÈS ACCOMPLIS DANS L'ÉLABORATION ET LA RÉALISATION DE GRANDS PROJETS ET DE PLANS D'ACTION COMMUNS [article 101, point h), et article 111, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 1303/2013]</b> .....	<b>41</b>
10.1. Grands projets.....	41
10.2. Plans d'action communs.....	44
<b>11. ÉVALUATION DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]</b> .....	<b>47</b>
11.1. Informations de la partie A et réalisation des objectifs du programme [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	47
11.2. Mesures spécifiques prises pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et prévenir la discrimination, en particulier concernant l'accessibilité pour les personnes handicapées, et les dispositions visant à garantir l'intégration de la dimension «hommes-femmes» au niveau du programme opérationnel et des opérations [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013] .....	47
11.3. Développement durable [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013].....	47

11.4.	Communication des données relatives au soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013] .....	47
11.5.	Rôle des partenaires dans la réalisation du programme .....	48
<b>12.</b>	<b>INFORMATIONS ET ÉVALUATION OBLIGATOIRES CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, PREMIER ALINÉA, POINTS a) ET b), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013 .....</b>	<b>49</b>
12.1.	Les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'évaluation et le suivi donné aux résultats des évaluations .....	49
12.2.	Les résultats des mesures d'information et de publicité relatives aux Fonds, prises en application de la stratégie de communication .....	51
<b>13.</b>	<b>ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013] (Les données peuvent être incluses dans le rapport à présenter en 2016. — voir le point 9 ci-dessus) (Données requises dans le rapport présenté en 2017 - Option: rapport d'avancement).....</b>	<b>52</b>
<b>14.</b>	<b>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AJOUTÉES, EN FONCTION DU CONTENU ET DES OBJECTIFS DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, points a), b), c), d), g) et h), du règlement (UE) n° 1303/2013] .....</b>	<b>53</b>
14.1.	Progrès de la mise en œuvre de l'approche intégrée de développement territorial, y compris le développement des régions confrontées à des défis démographiques et des handicaps permanents ou naturels, les investissements territoriaux intégrés, le développement urbain durable et le développement local mené par les acteurs locaux, relevant du programme opérationnel .....	53
14.2.	Les progrès accomplis dans la réalisation d'actions visant à renforcer les capacités des autorités nationales et des bénéficiaires à gérer et à utiliser les Fonds .....	53
14.3.	Les progrès accomplis dans la réalisation d'éventuelles actions interrégionales et transnationales .....	53
14.4.	Le cas échéant, la contribution aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes .....	53
14.5.	Les progrès accomplis dans la réalisation des actions en matière d'innovation sociale, le cas échéant .....	54
14.6.	Les progrès accomplis dans l'exécution des mesures visant à répondre aux besoins spécifiques des zones géographiques les plus touchées par la pauvreté ou des groupes cibles les plus menacés de pauvreté, de discrimination ou d'exclusion sociale, et particulièrement des communautés marginalisées et des personnes handicapées, des chômeurs de longue durée et des jeunes sans emploi, en précisant, le cas échéant, les ressources financières utilisées.....	54
<b>15.</b>	<b>INFORMATIONS FINANCIÈRES AU NIVEAU DE L'AXE PRIORITAIRE ET DU PROGRAMME [article 21, paragraphe 2, et article 22, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013].....</b>	<b>55</b>
<b>16.</b>	<b>CROISSANCE INTELLIGENTE, DURABLE ET INCLUSIVE (option: rapport d'avancement) .....</b>	<b>56</b>
<b>17.</b>	<b>PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES — CADRE DE PERFORMANCE [article 50, paragraphe 2 du règlement (UE) n° 1303/2013] .....</b>	<b>57</b>
	<b>Documents.....</b>	<b>58</b>
	<b>Résultats de la dernière validation .....</b>	<b>59</b>

## **2. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 3, POINT A), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]**

### **2.1. Informations clés sur la réalisation du programme opérationnel pour l'année concernée, notamment sur les instruments financiers, en relation avec les données financières et les données relatives aux indicateurs.**

#### **1. Comités de programmation et de suivi**

En 2020, six comités de programmation se sont tenus, dont trois en consultation écrite. 72 dossiers ont été programmés pour un montant total de 6 397 128,07€ de FEDER, soit 16,56% de la dotation du POI Massif central.

Un comité de suivi a été organisé le 22 juin en particulier pour valider le RAMO 2019.

**Les versions successives du programme ont été adoptées par la Commission européenne le 13 février 2019 (version 2 du POI), le 15 octobre 2019 (version 3) et le 20 février 2020 (version 4 en vigueur).**

#### **1. Avancement de la programmation**

Au 31 décembre 2020, le FEDER programmé s'élève à 30 483 837,28€ pour 371 dossiers, soit 79% de la maquette du POI.

En 2020, on note une nette progression du montant programmé (7M€ en 2015 ; 5M€ en 2016 ; 3,9M€ en 2017 ; 4,3 en 2018 ; 3,7M€ en 2019 ; 6,3M€ en 2020).

L'essentiel des cofinancements provient des Régions et du fonds d'Etat (FNADT Massif central) et, dans une moindre mesure, des Départements.

#### **1. Avancement des paiements**

Au cours de l'année 2020, 67 contrôles de service fait ont été certifiés pour un montant total de dépenses de 8 431 178,47 €.

Au 31 décembre 2020, le montant des dépenses certifiées sur la période s'élevait à 28 602 335 €.

La cible du dégagement d'office a donc été dépassée en 2020 (8 383 330,29€).

En 2019 et 2020, l'autorité de gestion a fait appel à un prestataire extérieur pour le traitement d'une partie des contrôles de service fait. Fin 2020, il a néanmoins été fait le choix de mettre fin à ce marché

qui s'est avéré insatisfaisant tant en terme de qualité que de temps passé sur le traitement des CSF. Pour 2021, l'autorité de gestion a plutôt fait le choix de renforcer les moyens humains en interne via des recrutements.

### 1. Avancement des indicateurs

L'avancement des indicateurs donne des résultats globalement positifs quant à l'atteinte des valeurs intermédiaires du programme.

Au 31 décembre 2020, **toutes les valeurs intermédiaires des indicateurs du cadre de performances ont été atteintes** à l'exception de l'indicateur financier de l'axe 2 qui reflète le retard important pris sur la programmation des projets relatifs à la filière bois dans le Massif central.

### 1. Audits et contrôles

Les audits d'opérations ont concerné cinq dossiers correspondant à un montant de dépenses certifiées de 912 198,47 € et un montant FEDER payé égal à 359 340,66€. Le taux d'erreur extrapolé est de 4,48%. La correction financière de 145 297,86€ a été effectuée afin de ramener le niveau de risque à 2%.

Aucune visite sur place n'a été réalisée en 2020 en raison de la situation sanitaire.

En l'absence de contrôleur interne mis à disposition par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et compte tenu de la situation sanitaire, le contrôle interne n'a pas été réalisé en 2020.

67 contrôles de conformité ont été faits par l'autorité de certification.

Suite à l'audit du système de gestion et de contrôle réalisé en 2019, les mesures mises en place ont été jugées satisfaisantes par l'autorité d'audit (mise en adéquation des documents de procédures en vigueur et du DSGC, approfondissement sur commande publique lors du traitement des CSF et des demandes de subvention, etc.). Le rapport définitif de l'audit a été adressé à l'autorité de gestion le 10 février 2020.

### 1. Organisation de l'autorité de gestion

L'année 2020 a été marquée par une stabilité de l'équipe de l'autorité de gestion avec 11 agents.

Malgré la crise sanitaire, la continuité d'activité a été assurée par l'équipe en télétravail.

Le marché d'externalisation d'une partie du traitement des CSF s'est poursuivi durant l'année 2020 mais n'a pas donné satisfaction quant aux attendus en termes de gain de temps et d'accélération des paiements.

Le poste de contrôleur interne en Région mis à disposition par la Région Auvergne-Rhône-Alpes à hauteur de 15% du temps de travail par voie de convention a été vacant en 2020.

Les réunions du secrétariat technique conjoint (STC) (réunissant les référents Massif des quatre Régions) et du comité Etat-Région (CERMAC) se sont poursuivies les mercredis matin, tout au long de l'année. Les comités des financeurs (COFIMAC) associant également les Départements se sont réunis avant chaque comité de programmation (pré-programmation technique).

### 3. RÉALISATION DE L'AXE PRIORITAIRE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

#### 3.1. Vue d'ensemble de la réalisation

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
AXE 1	PRESERVER ET VALORISER LE POTENTIEL DES RESSOURCES NATURELLES DU MASSIF CENTRAL	<p>16 M€ de Feder ont été programmés sur l'axe 1 depuis le début du programme, soit un taux de programmation de 89%. Les paiements s'élèvent à 6 M€.</p> <p>L'axe 1 présente une forte dynamique qui s'est poursuivie en 2020.</p> <p>Tourisme de pleine nature : les stratégies et plans d'actions des 17 lauréats aux appels à projets initiés en 2015 et 2016 connaissent depuis la fin 2019 une importante dynamique : les projets qui ont été déposés et ont été programmés en 2020 et qui le seront en 2021, portent majoritairement sur des investissements (équipements de loisirs, matériels de pratique, bâtiments d'accueil pour les activités,...) qui sont le fruit de l'ingénierie et de l'animation portés par les chargés de mission dédiés à ces activités de pleine nature, et qui ont ainsi permis de mobiliser les acteurs publics et privés sur leurs territoires respectifs.</p> <p>Itinérance : Un dernier appel à projets a été lancé sur l'itinérance. Les dépôts de candidature ont été clôturés le 4 novembre 2020. 7 itinéraires ont répondu à l'appel à projets : cela représente 20 projets déposés pour un coût total présenté de 3,9 M€ et un FEDER demandé de 1,29 M€. Après sélection, les dossiers seront programmés et les crédits FEDER engagés au cours de l'année 2021</p> <p>Ecosystèmes emblématiques du Massif central : 14 projets ont été programmés et 31 dossiers sont en cours d'instruction en 2020. Ils portent sur un ou plusieurs milieux emblématiques du Massif central et sont liés à l'appel à projets « Biodiversité » ainsi qu'à l'Appel à manifestation d'intérêt Biodiversité ». Les actions mises en oeuvre sont diverses : cartographies, études, expérimentations, suivis, sensibilisation, formation, plans de gestion, travaux de restauration, acquisition foncière ...</p>
AXE 2	CONCRÉTISER LE POTENTIEL ÉCONOMIQUE DE LA FILIÈRE BOIS DU MASSIF CENTRAL	<p>Le taux de programmation de l'axe 2 est de 75% (3,4M€ programmés sur une maquette de 4,5M€). Les paiements s'élèvent à 1,3 M€.</p> <p>La moitié des crédits programmés sur cet axe concerne la mesure « positionnement des produits bois sur les marchés ». Il s'agit en grande partie de projets de « démonstrateurs bois ».</p> <p>Les difficultés d'émergence de nouveaux projets perdurent néanmoins sur cet axe. Peu de nouveaux dossiers devraient émerger d'ici à la clôture du programme.</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
AXE 3	PROMOUVOIR LES INITIATIVES DE NOUVEAUX MODES DE DÉVELOPPEMENT PORTÉES PAR LES TERRITOIRES	<p>Le taux de programmation de l'axe 3 est de 95% (9,6M€ de FEDER programmés sur 10,1M€ de FEDER maquetés). Les paiements s'élèvent à 4,7 M€.</p> <p>La dynamique de programmation s'est poursuivie sur cet axe en 2020 avec un niveau de programmation similaire à l'année antérieure. Il faut noter que pour cette programmation annuelle, ce ne sont pas les AAP Accueil qui ont boosté la programmation, mais trois projets innovants et expérimentaux (soit onze dossiers). Ces projets sont le fruit d'un accompagnement par l'autorité de gestion pour créer un partenariat autour de problématiques communes liées à l'attractivité (avec pour chacun des projets à minima deux régions du Massif central concernées). Cette mise en réseau demande un travail sur le long terme. Ce qui explique que ces projets sont programmés en fin de période.</p> <p>Enfin, pour prendre en compte l'impact de la crise sanitaire sur la mise en œuvre des politiques d'accueil, l'autorité de gestion, a publié un avenant aux cahiers des charges des deux derniers appels à projets pour proroger les durées de conventionnement, mais aussi adapter les plans d'actions des stratégies territoriales d'attractivité. En effet, la crise sanitaire a perturbé l'organisation et la participation des lauréats à des événements (type Parcours France) mais elle est aussi une opportunité à saisir pour les territoires du Massif central (ils offrent un cadre de vie agréable très prisé en période de confinement). Par exemple le développement d'actions ciblées pour mettre en avant la capacité de nos territoires du Massif central à accueillir des actifs en télétravail.</p>
AXE 4	Assistance technique	<p>68% des crédits relatifs à l'Assistance technique ont été programmés (soit 1,3M€ sur une maquette de 1,9M€). 0.9 M€ ont été reçus en paiement.</p> <p>Les dossiers programmés concernent les dépenses de personnel et les actions d'animation et communication assurées par l'autorité de gestion.</p> <p>Outre la poursuite du marché d'externalisation du traitement d'une partie des contrôles de services faits, un marché de réalisation de l'étude d'impact du programme a été lancé en 2020.</p>





### 3.2. Indicateurs communs et spécifiques au programme [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]

#### Axes prioritaires, à l'exclusion de l'assistance technique

Axe prioritaire	AXE 1 - PRESERVER ET VALORISER LE POTENTIEL DES RESSOURCES NATURELLES DU MASSIF CENTRAL
Priorité d'investissement	6c - Conserver, protéger, favoriser et développer le patrimoine naturel et culturel

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - AXE 1 / 6c**

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	Observations
F	ISR2	Nombre de pôles ayant mis en oeuvre un plan d'action pour le développement d'une offre touristique de pleine nature	pôles de pleine nature soutenus	En transition	8,82			5,29			
S	ISR2	Nombre de pôles ayant mis en oeuvre un plan d'action pour le développement d'une offre touristique de pleine nature	pôles de pleine nature soutenus	En transition	8,82			9,99			
F	ISR2	Nombre de pôles ayant mis en oeuvre un plan d'action pour le développement d'une offre touristique de pleine nature	pôles de pleine nature soutenus	Plus développées	6,18			3,71			
S	ISR2	Nombre de pôles ayant mis en oeuvre un plan d'action pour le développement d'une offre touristique de pleine nature	pôles de pleine nature soutenus	Plus développées	6,18			7,01			
F	ISR3	nombre d'itinéraires ayant mis en place un plan d'action partenarial	itinéraires soutenus	En transition	3,53			3,53			
S	ISR3	nombre d'itinéraires ayant mis en place un plan d'action partenarial	itinéraires soutenus	En transition	3,53			6,47			
F	ISR3	nombre d'itinéraires ayant mis en place un plan d'action partenarial	itinéraires soutenus	Plus développées	2,47			2,47			
S	ISR3	nombre d'itinéraires ayant mis en place un plan d'action partenarial	itinéraires soutenus	Plus développées	2,47			4,53			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes
F	ISR2	Nombre de pôles ayant mis en oeuvre un plan d'action pour le développement d'une offre touristique de pleine nature	4,12			1,18			1,18		
S	ISR2	Nombre de pôles ayant mis en oeuvre un plan d'action pour le développement d'une offre touristique de pleine nature	9,99			9,41			7,64		
F	ISR2	Nombre de pôles ayant mis en oeuvre un plan d'action pour le développement d'une offre touristique de pleine nature	2,88			0,82			0,82		
S	ISR2	Nombre de pôles ayant mis en oeuvre un plan d'action pour le développement d'une offre touristique de pleine nature	7,01			6,59			5,36		
F	ISR3	nombre d'itinéraires ayant mis en place un plan d'action partenarial	2,36			1,18			0,59		
S	ISR3	nombre d'itinéraires ayant mis en place un plan d'action partenarial	4,70			4,70			2,94		
F	ISR3	nombre d'itinéraires ayant mis en place un plan d'action partenarial	1,64			0,82			0,41		
S	ISR3	nombre d'itinéraires ayant mis en place un plan d'action partenarial	3,30			3,30			2,06		

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	ISR2	Nombre de pôles ayant mis en oeuvre un plan d'action pour le développement d'une offre touristique de pleine nature	1,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	ISR2	Nombre de pôles ayant mis en oeuvre un plan d'action pour le développement d'une offre touristique de pleine nature	5,29	0,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	ISR2	Nombre de pôles ayant mis en oeuvre un plan d'action pour le développement d'une offre touristique de pleine nature	0,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	ISR2	Nombre de pôles ayant mis en oeuvre un plan d'action pour le développement d'une offre touristique de pleine nature	3,71	0,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	ISR3	nombre d'itinéraires ayant mis en place un plan d'action partenarial	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	ISR3	nombre d'itinéraires ayant mis en place un plan d'action partenarial	2,94	0,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	ISR3	nombre d'itinéraires ayant mis en place un plan d'action partenarial	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	ISR3	nombre d'itinéraires ayant mis en place un plan d'action partenarial	2,06	0,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	AXE 1 - PRESERVER ET VALORISER LE POTENTIEL DES RESSOURCES NATURELLES DU MASSIF CENTRAL
Priorité d'investissement	6c - Conserver, protéger, favoriser et développer le patrimoine naturel et culturel
Objectif spécifique	OS1.3 - Accroître les retombées économiques du tourisme de pleine nature et d'itinérance dans le Massif central

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2020 Total	2020 Qualitative	Observations
IRes4	nombre d'emplois touristiques sur le périmètre des pôles de pleine nature et des itinéraires soutenus	emplois	En transition	3 844,93	2013	3 844,93			La valeur de référence (moyenne de la période 2010-2014) est 3845, et la valeur cible 3845 pour 7 pôles sélectionnés et 2 itinéraires. Ces données confirment la tendance à l'érosion de l'emploi touristique et l'enjeu fixé par le PO d'une stabilisation plutôt que d'une augmentation nette.
IRes4	nombre d'emplois touristiques sur le périmètre des pôles de pleine nature et des itinéraires soutenus	emplois	Plus développées	2 694,07	2013	2 694,07			La valeur de référence (moyenne de la période 2010-2014) est 2694, et la valeur cible 2694 pour 7 pôles sélectionnés et 2 itinéraires. Ces données confirment la tendance à l'érosion de l'emploi touristique et l'enjeu fixé par le PO d'une stabilisation plutôt que d'une augmentation nette.

ID	Indicateur	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative
IRes4	nombre d'emplois touristiques sur le périmètre des pôles de pleine nature et des itinéraires soutenus								
IRes4	nombre d'emplois touristiques sur le périmètre des pôles de pleine nature et des itinéraires soutenus								

ID	Indicateur	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IRes4	nombre d'emplois touristiques sur le périmètre des pôles de pleine nature et des itinéraires soutenus			3 818,00	
IRes4	nombre d'emplois touristiques sur le périmètre des pôles de pleine nature et des itinéraires soutenus			2 675,00	

Axe prioritaire	AXE 1 - PRESERVER ET VALORISER LE POTENTIEL DES RESSOURCES NATURELLES DU MASSIF CENTRAL
Priorité d'investissement	6d - Protéger et restaurer la biodiversité et les sols et favoriser les services liés aux écosystèmes, y compris au moyen de Natura 2000 et d'infrastructures vertes

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - AXE 1 / 6d**

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	Observations
F	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	Hectares	En transition	1 058,40			1 703,54			
S	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	Hectares	En transition	1 058,40			1 339,46			Seuls les dossiers présentant une action directement observable sur un périmètre donné sont comptabilisées (investissements/ équipements, plans de gestion). Les actions générales d'animation, sensibilisation, connaissances ne sont pas comptabilisées.
F	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	Hectares	Plus développées	741,60			1 193,64			
S	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	Hectares	Plus développées	741,60			938,54			Seuls les dossiers présentant une action directement observable sur un périmètre donné sont comptabilisées (investissements/ équipements, plans de gestion). Les actions générales d'animation, sensibilisation, connaissances ne sont pas comptabilisées.
F	ISR1	nombre de modèles pilotes soutenus	projets	En transition	5,88			4,12			
S	ISR1	nombre de modèles pilotes soutenus	projets	En transition	5,88			5,29			
F	ISR1	nombre de modèles pilotes soutenus	projets	Plus développées	4,12			2,88			
S	ISR1	nombre de modèles pilotes soutenus	projets	Plus développées	4,12			3,71			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes
F	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	843,26			563,17			118,72		
S	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	1 208,63			1 084,86			732,06		
F	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	590,85			394,61			83,18		
S	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	846,47			760,14			512,94		

(1)	ID	Indicateur	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes
		meilleur état de conservation									
F	ISR1	nombre de modèles pilotes soutenus	4,12			4,12			0,00		
S	ISR1	nombre de modèles pilotes soutenus	5,29			3,53			2,35		
F	ISR1	nombre de modèles pilotes soutenus	2,88			2,88			0,00		
S	ISR1	nombre de modèles pilotes soutenus	3,71			2,47			1,65		

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	442,18	0,00	0,00	332,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	309,82	0,00	0,00	232,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	ISR1	nombre de modèles pilotes soutenus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	ISR1	nombre de modèles pilotes soutenus	2,35	0,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	ISR1	nombre de modèles pilotes soutenus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	ISR1	nombre de modèles pilotes soutenus	1,65	0,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	AXE 1 - PRESERVER ET VALORISER LE POTENTIEL DES RESSOURCES NATURELLES DU MASSIF CENTRAL
Priorité d'investissement	6d - Protéger et restaurer la biodiversité et les sols et favoriser les services liés aux écosystèmes, y compris au moyen de Natura 2000 et d'infrastructures vertes
Objectif spécifique	OS1.1 - Enrayer la perte de biodiversité des écosystèmes emblématiques du Massif central

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2020 Total	2020 Qualitative	Observations
IRes1	Part des milieux ouverts herbacés classée en agriculture à haute valeur naturelle	pourcentage	En transition	62,00	2010	62,00			le plan d'action CEA a permis d'actualiser les données pour la valeur de référence (2010) qui sera de 77% il n'y a pas de valeur pour 2014 ou 2015 car la donnée n'est actualisable que tous les 10 ans. La valeur de l'IRes est de 69% en 2017 - Source: Solagro
IRes1	Part des milieux ouverts herbacés classée en agriculture à haute valeur naturelle	pourcentage	Plus développées	62,00	2010	62,00			le plan d'action CEA a permis d'actualiser les données pour la valeur de référence (2010) qui sera de 77% et la valeur cible 77% il n'y a pas de valeur pour 2014 ou 2015 car la donnée n'est actualisable que tous les 10 ans. La valeur de l'IRes est de 69% en 2017 - Source: Solagro
IRes2	Part d'espèces spécialistes dans le suivi temporel des oiseaux communs	oiseaux	En transition	68%	2013	68%			plan d'action CEA: Données 2013 (données plus récentes indisponibles en 2015)  Il est proposé que l'année de référence soit 2013 plutôt que 2002: 68%  Valeur actualisée en 2018 par le Muséum d'Histoire Naturelle
IRes2	Part d'espèces spécialistes dans le suivi temporel des oiseaux communs	oiseaux	Plus développées	68%	2013	68%			plan d'action CEA: Données 2013 (données plus récentes indisponibles en 2015)  Il est proposé que l'année de référence soit 2013 plutôt que 2002: 68%  Valeur actualisée en 2018 par le Muséum d'Histoire Naturelle

ID	Indicateur	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative
IRes1	Part des milieux ouverts herbacés classée en agriculture à haute valeur naturelle			69,00					
IRes1	Part des milieux ouverts herbacés classée en agriculture à haute valeur naturelle			69,00					
IRes2	Part d'espèces spécialistes dans le suivi temporel des oiseaux communs				72%				
IRes2	Part d'espèces spécialistes dans le suivi temporel des oiseaux communs				72%				

ID	Indicateur	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IRes1	Part des milieux ouverts herbacés classée en agriculture à haute valeur naturelle				
IRes1	Part des milieux ouverts herbacés classée en agriculture à haute valeur naturelle				

IRes2	Part d'espèces spécialistes dans le suivi temporel des oiseaux communs				
IRes2	Part d'espèces spécialistes dans le suivi temporel des oiseaux communs				



Axe prioritaire	AXE 1 - PRESERVER ET VALORISER LE POTENTIEL DES RESSOURCES NATURELLES DU MASSIF CENTRAL
Priorité d'investissement	6d - Protéger et restaurer la biodiversité et les sols et favoriser les services liés aux écosystèmes, y compris au moyen de Natura 2000 et d'infrastructures vertes
Objectif spécifique	OS1.2 - Améliorer les retombées économiques des services environnementaux pour le Massif central

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2020 Total	2020 Qualitative	Observations
IRes3	Part des projets pilotes viables économiquement à la fin du programme	projets pilotes (pourcentage)	En transition	0,00	2013	50,00			observation à réaliser en fin de programme
IRes3	Part des projets pilotes viables économiquement à la fin du programme	projets pilotes (pourcentage)	Plus développées	0,00	2013	50,00			observation à réaliser en fin de programme

ID	Indicateur	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative
IRes3	Part des projets pilotes viables économiquement à la fin du programme					0,00		0,00	
IRes3	Part des projets pilotes viables économiquement à la fin du programme					0,00		0,00	

ID	Indicateur	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IRes3	Part des projets pilotes viables économiquement à la fin du programme	0,00		0,00	
IRes3	Part des projets pilotes viables économiquement à la fin du programme	0,00		0,00	

Axe prioritaire	AXE 2 - CONCRÉTISER LE POTENTIEL ÉCONOMIQUE DE LA FILIÈRE BOIS DU MASSIF CENTRAL
Priorité d'investissement	3d - Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à s'engager dans les processus d'innovation

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - AXE 2 / 3d**

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	En transition	314,00			545,08			
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	En transition	314,00			1 047,82			
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	219,00			381,92			
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	219,00			734,18			
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	En transition	15,00			12,35			
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	En transition	15,00			19,99			
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	Plus développées	10,00			8,65			
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	Plus développées	10,00			14,01			
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	En transition	299,00			532,73			
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	En transition	299,00			1 027,82			La valeur 2016 est établie sur la base des valeurs cibles prévisionnelles telles que conventionnées avec les bénéficiaires et ne tient pas compte d'éventuels doubles comptes.
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	Plus développées	209,00			373,27			
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	Plus développées	209,00			720,18			La valeur 2016 est établie sur la base des valeurs cibles prévisionnelles telles que conventionnées avec les bénéficiaires et ne tient pas compte d'éventuels doubles comptes.
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	EUR	En transition	1 795 106,00			35 280,00			
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	EUR	En transition	1 795 106,00			173 953,92			
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux	EUR	Plus développées	1 257 796,00			24 720,00			

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	Observations
		entreprises (subventions)									
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	EUR	Plus développées	1 257 796,00			121 886,08			
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	EUR	En transition	373 980,00			586 203,02			
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	EUR	En transition	373 980,00			1 127 151,55			
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	EUR	Plus développées	262 041,00			410 740,89			
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	EUR	Plus développées	262 041,00			789 772,86			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	321,63			236,96			84,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	952,56			842,60			726,00		
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	225,37			166,04			58,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	667,44			590,40			511,00		
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	8,23			5,88			3,00		
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	18,82			15,88			12,00		
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	5,77			4,12			2,00		
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	13,18			11,12			9,00		
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	313,40			231,08			81,00		
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	933,74			826,73			714,00		
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	219,60			161,92			56,00		
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	654,26			579,27			502,00		
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	0,00			0,00			0,00		
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	174 218,52			174 218,52			174 218,52		
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	0,00			0,00			0,00		
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	121 621,48			121 621,48			121 621,48		
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	423 804,53			203 237,51			101 405,25		
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	1 074 099,71			760 409,09			606 669,32		
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	296 951,48			142 404,51			71 052,66		

(1)	ID	Indicateur	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	752 600,48			532 803,65			425 081,23		

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	686,00	0,00	0,00	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	482,00	0,00	0,00	35,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	10,00	0,00	0,00	4,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	7,00	0,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	676,00	0,00	0,00	46,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	475,00	0,00	0,00	33,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	174 218,52	0,00	0,00	35 280,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	121 621,48	0,00	0,00	24 270,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	37 473,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	545 347,05	0,00	0,00	107 025,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	26 256,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	382 113,92	0,00	0,00	74 990,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	AXE 2 - CONCRÉTISER LE POTENTIEL ÉCONOMIQUE DE LA FILIÈRE BOIS DU MASSIF CENTRAL
Priorité d'investissement	3d - Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à s'engager dans les processus d'innovation
Objectif spécifique	OS2 - Accroître les retombées économiques produites par les PME de la filière bois construction du Massif central.

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2020 Total	2020 Qualitative	Observations
IRes5	taux de croissance des emplois de la filière bois-construction du Massif central	pourcentage	En transition	-4.93%	2013	0%			-4.93% entre 2006 et 2013 alors qu'au niveau national l'évolution est de -6.06 (et non +8.91%) entre ces deux périodes = Mise à jour dans le cadre du plan d'action -8.32% entre 2010 et 2015 (Source: INSEE - recensement de la population). Au niveau national: -13% entre 2014 et 2016 (Source: France Bois Forêt).
IRes5	taux de croissance des emplois de la filière bois-construction du Massif central	pourcentage	Plus développées	-4.93%	2013	0%			-4.93% entre 2006 et 2013 alors qu'au niveau national l'évolution est de -6.06 (et non +8.91%) entre ces deux périodes = Mise à jour dans le cadre du plan d'action. -8.32% entre 2010 et 2015 (Source: INSEE - recensement de la population). Au niveau national: -13% entre 2014 et 2016 (Source: France Bois Forêt).

ID	Indicateur	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative
IRes5	taux de croissance des emplois de la filière bois-construction du Massif central						-8.32		
IRes5	taux de croissance des emplois de la filière bois-construction du Massif central						-8.32		

ID	Indicateur	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IRes5	taux de croissance des emplois de la filière bois-construction du Massif central				-4.93%
IRes5	taux de croissance des emplois de la filière bois-construction du Massif central				-4.93%

Axe prioritaire	AXE 3 - PROMOUVOIR LES INITIATIVES DE NOUVEAUX MODES DE DÉVELOPPEMENT PORTÉES PAR LES TERRITOIRES
Priorité d'investissement	1b - Favoriser les investissements des entreprises dans la R&I, développer des liens et des synergies entre les entreprises, les centres de recherche et développement et le secteur de l'enseignement supérieur, promouvoir en particulier les investissements dans le développement de produits et de services, les transferts de technologie, l'innovation sociale, l'éco-innovation, des applications de services publics, la stimulation de la demande, des réseaux, des grappes d'entreprises et de l'innovation ouverte par la spécialisation intelligente, et soutenir des activités de recherche technologique et appliquée, des lignes pilotes, des actions de validation précoce des produits, des capacités de fabrication avancée et de la première production, en particulier dans le domaine des technologies clés génériques et de la diffusion de technologies à des fins générales, ainsi que stimuler les investissements nécessaires au renforcement des capacités de réaction aux crises dans les services de santé

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - AXE 3 / 1b**

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	Observations
F	ISR4	Nombre d'initiatives expérimentales soutenues	initiatives	En transition	17,64			12,94			
S	ISR4	Nombre d'initiatives expérimentales soutenues	initiatives	En transition	17,64			18,82			
F	ISR4	Nombre d'initiatives expérimentales soutenues	initiatives	Plus développées	12,36			9,06			
S	ISR4	Nombre d'initiatives expérimentales soutenues	initiatives	Plus développées	12,36			13,18			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes
F	ISR4	Nombre d'initiatives expérimentales soutenues	11,76			10,00			5,88		
S	ISR4	Nombre d'initiatives expérimentales soutenues	16,46			15,29			12,34		
F	ISR4	Nombre d'initiatives expérimentales soutenues	8,24			7,00			4,12		
S	ISR4	Nombre d'initiatives expérimentales soutenues	11,54			10,71			8,66		

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	ISR4	Nombre d'initiatives expérimentales soutenues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	ISR4	Nombre d'initiatives expérimentales soutenues	10,58	0,00	0,00	8,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	ISR4	Nombre d'initiatives expérimentales soutenues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	ISR4	Nombre d'initiatives expérimentales soutenues	7,41	0,00	0,00	6,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	AXE 3 - PROMOUVOIR LES INITIATIVES DE NOUVEAUX MODES DE DÉVELOPPEMENT PORTÉES PAR LES TERRITOIRES
Priorité d'investissement	1b - Favoriser les investissements des entreprises dans la R& I, développer des liens et des synergies entre les entreprises, les centres de recherche et développement et le secteur de l'enseignement supérieur, promouvoir en particulier les investissements dans le développement de produits et de services, les transferts de technologie, l'innovation sociale, l'éco-innovation, des applications de services publics, la stimulation de la demande, des réseaux, des grappes d'entreprises et de l'innovation ouverte par la spécialisation intelligente, et soutenir des activités de recherche technologique et appliquée, des lignes pilotes, des actions de validation précoce des produits, des capacités de fabrication avancée et de la première production, en particulier dans le domaine des technologies clés génériques et de la diffusion de technologies à des fins générales, ainsi que stimuler les investissements nécessaires au renforcement des capacités de réaction aux crises dans les services de santé
Objectif spécifique	OS3 - Améliorer l'attractivité du Massif central pour les actifs par des modèles de développement innovants

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2020 Total	2020 Qualitative	Observations
IRes6	Solde migratoire de la population active du Massif central	nombre de personnes	En transition	2 942,35	2013	3 015,85			données issues du rapport CEA validé : valeur de référence (2013) = 2942, valeur cible (2023)= 3015 Mise à jour: INSEE, recensement de la population 2015
IRes6	Solde migratoire de la population active du Massif central	nombre de personnes	Plus développées	2 061,65	2013	2 113,15			données issues du rapport CEA validé : valeur de référence (2013) = 2162, valeur cible (2023)= 2114 Mise à jour: INSEE, recensement de la population 2015

ID	Indicateur	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative
IRes6	Solde migratoire de la population active du Massif central			3 494,48					
IRes6	Solde migratoire de la population active du Massif central			2 448,51					

ID	Indicateur	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IRes6	Solde migratoire de la population active du Massif central				
IRes6	Solde migratoire de la population active du Massif central				

## Axes prioritaires pour l'assistance technique

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - AXE 4**

Axe prioritaire				AXE 4 - Assistance technique							
(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	Observations
F	IRS8	nombre de réunions d'information auprès des bénéficiaires potentiels	réunions		30,00			25,00			
S	IRS8	nombre de réunions d'information auprès des bénéficiaires potentiels	réunions		30,00			25,00			
F	ISR10	nombre de jours de formation du personnel de l'autorité de gestion	jours		100,00			82,00			
S	ISR10	nombre de jours de formation du personnel de l'autorité de gestion	jours		100,00			82,00			
F	ISR6	dépenses certifiées	euros FEDER		38 639 353,00			13 512 923,71			La valeur 2017 correspond aux montants de dépenses certifiées. Elle est mise à jour pour correspondre au montant du Feder certifié.
S	ISR6	dépenses certifiées	euros FEDER		38 639 353,00			13 512 923,71			La valeur 2017 correspond aux montants de dépenses certifiées. Elle est mise à jour pour correspondre au montant du Feder certifié.
F	ISR7	nombre de fiches projets mises en ligne sur le site Internet du programme	fiches		100,00			125,00			
S	ISR7	nombre de fiches projets mises en ligne sur le site Internet du programme	fiches		100,00			125,00			
F	ISR9	nombre d'évaluations	évaluations		4,00			1,00			
S	ISR9	nombre d'évaluations	évaluations		4,00			1,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes
F	IRS8	nombre de réunions d'information auprès des bénéficiaires potentiels	25,00			24,00			22,00		
S	IRS8	nombre de réunions d'information auprès des bénéficiaires potentiels	25,00			24,00			22,00		
F	ISR10	nombre de jours de formation du personnel de l'autorité de gestion	82,00			67,00			65,00		
S	ISR10	nombre de jours de formation du personnel de l'autorité de gestion	82,00			67,00			65,00		
F	ISR6	dépenses certifiées	9 326 544,22			4 954 404,87			2 607 873,26		
S	ISR6	dépenses certifiées	9 326 544,22			4 954 404,87			2 607 873,26		
F	ISR7	nombre de fiches projets mises en ligne sur le site Internet du programme	122,00			80,00			34,00		
S	ISR7	nombre de fiches projets mises en ligne sur le site Internet du programme	122,00			80,00			34,00		
F	ISR9	nombre d'évaluations	1,00			1,00			0,00		
S	ISR9	nombre d'évaluations	1,00			1,00			0,00		



(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	IRS8	nombre de réunions d'information auprès des bénéficiaires potentiels	20,00	0,00	0,00	11,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	IRS8	nombre de réunions d'information auprès des bénéficiaires potentiels	20,00	0,00	0,00	11,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	ISR10	nombre de jours de formation du personnel de l'autorité de gestion	52,00	0,00	0,00	16,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	ISR10	nombre de jours de formation du personnel de l'autorité de gestion	52,00	0,00	0,00	16,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	ISR6	dépenses certifiées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	ISR6	dépenses certifiées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	ISR7	nombre de fiches projets mises en ligne sur le site Internet du programme	7,00	0,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	ISR7	nombre de fiches projets mises en ligne sur le site Internet du programme	7,00	0,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	ISR9	nombre d'évaluations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	ISR9	nombre d'évaluations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**Tableau 3B: Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du programme opérationnel net de soutien multiple aux mêmes entreprises**

Indicateur	Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du PO net de soutien multiple
CO01 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	547
CO02 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	14
CO04 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	533

**Tableau 5: Informations sur les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance**

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2020 Cumul total	2020 Cumul - hommes	2020 Cumul - femmes	2020 Total annuel	2020 Total annuel - hommes	2020 Total annuel - femmes
AXE 1	O	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	Hectares	FEDER	En transition	1 703,54					
AXE 1	O	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	Hectares	FEDER	Plus développées	1 193,64					
AXE 1	F	F	montants certifiés	euros	FEDER	En transition	7 631 336,24					
AXE 1	F	F	montants certifiés	euros	FEDER	Plus développées	5 347 126,76					
AXE 1	I	ECMO	Nombre de pôles ayant adopté ou commencé à réaliser un plan d'action pour le développement d'une offre touristique de pleine nature	pôles de pleine nature	FEDER	En transition	10,00					
AXE 1	I	ECMO	Nombre de pôles ayant adopté ou commencé à réaliser un plan d'action pour le développement d'une offre touristique de pleine nature	pôles de pleine nature	FEDER	Plus développées	7,00					
AXE 1	O	ISR2	Nombre de pôles ayant mis en oeuvre un plan d'action pour le développement d'une offre touristique de pleine nature	pôles de pleine nature soutenus	FEDER	En transition	5,29					
AXE 1	O	ISR2	Nombre de pôles ayant mis en oeuvre un plan d'action pour le développement d'une offre touristique de pleine nature	pôles de pleine nature soutenus	FEDER	Plus développées	3,71					
AXE 2	O	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Enterprises	FEDER	En transition	523,73					
AXE 2	O	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Enterprises	FEDER	Plus développées	373,27					
AXE 2	F	F	montants certifiés	euros	FEDER	En transition	1 770 227,48					
AXE 2	F	F	montants certifiés	euros	FEDER	Plus développées	1 240 363,48					
AXE 3	F	F	montants certifiés	euros	FEDER	En transition	5 570 209,44					
AXE 3	F	F	montants certifiés	euros	FEDER	Plus développées	3 902 935,86					
AXE 3	O	ISR4	Nombre d'initiatives expérimentales soutenues	initiatives	FEDER	En transition	12,94					
AXE 3	O	ISR4	Nombre d'initiatives expérimentales soutenues	initiatives	FEDER	Plus développées	9,06					

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2019 Cumul total	2018 Cumul total	2017 Cumul total	Observations
AXE 1	O	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	Hectares	FEDER	En transition	843,26	563,18	118,72	
AXE 1	O	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	Hectares	FEDER	Plus développées	590,85	394,60	83,18	
AXE 1	F	F	montants certifiés	euros	FEDER	En transition	5 071 517,24	2 652 631,11	1 537 970,30	
AXE 1	F	F	montants certifiés	euros	FEDER	Plus développées	3 553 512,08	1 858 646,29	1 077 625,44	
AXE 1	I	ECMO	Nombre de pôles ayant adopté ou commencé à réaliser un plan d'action pour le développement d'une offre touristique de pleine nature	pôles de pleine nature	FEDER	En transition	10,00	10,00	10,00	
AXE 1	I	ECMO	Nombre de pôles ayant adopté ou commencé à réaliser un plan d'action pour le développement d'une offre touristique de pleine nature	pôles de pleine nature	FEDER	Plus développées	7,00	7,00	7,00	
AXE 1	O	ISR2	Nombre de pôles ayant mis en oeuvre un plan d'action pour le développement d'une offre touristique de pleine nature	pôles de pleine nature soutenus	FEDER	En transition	4,12	1,18	1,18	
AXE 1	O	ISR2	Nombre de pôles ayant mis en oeuvre un plan d'action pour le développement d'une offre touristique de pleine nature	pôles de pleine nature soutenus	FEDER	Plus développées	2,88	0,82	0,82	
AXE 2	O	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Enterprises	FEDER	En transition	313,40	231,08	81,00	
AXE 2	O	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Enterprises	FEDER	Plus développées	219,60	161,92	56,00	
AXE 2	F	F	montants certifiés	euros	FEDER	En transition	1 467 327,55	681 192,20	295 613,20	
AXE 2	F	F	montants certifiés	euros	FEDER	Plus développées	1 028 127,47	477 297,93	207 130,33	
AXE 3	F	F	montants certifiés	euros	FEDER	En transition	3 748 138,26	1 962 159,94	1 012 976,16	
AXE 3	F	F	montants certifiés	euros	FEDER	Plus développées	2 626 246,54	1 374 846,76	709 772,42	
AXE 3	O	ISR4	Nombre d'initiatives expérimentales soutenues	initiatives	FEDER	En transition	11,76	10,00	5,88	
AXE 3	O	ISR4	Nombre d'initiatives expérimentales soutenues	initiatives	FEDER	Plus développées	8,24	7,00	4,12	

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2016 Cumul total	2015 Cumul total	2014 Cumul total
AXE 1	O	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	Hectares	FEDER	En transition	0,00	0,00	0,00
AXE 1	O	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	Hectares	FEDER	Plus développées	0,00	0,00	0,00
AXE 1	F	F	montants certifiés	euros	FEDER	En transition	0,00	0,00	0,00
AXE 1	F	F	montants certifiés	euros	FEDER	Plus développées	0,00	0,00	0,00
AXE 1	I	ECMO	Nombre de pôles ayant adopté ou commencé à réaliser un plan d'action pour le développement d'une offre touristique de pleine nature	pôles de pleine nature	FEDER	En transition	10,00	4,12	0,00
AXE 1	I	ECMO	Nombre de pôles ayant adopté ou commencé à réaliser un plan d'action pour le développement d'une offre touristique de pleine nature	pôles de pleine nature	FEDER	Plus développées	7,00	2,88	0,00
AXE 1	O	ISR2	Nombre de pôles ayant mis en oeuvre un plan d'action pour le développement d'une offre touristique de pleine nature	pôles de pleine nature soutenus	FEDER	En transition	1,18	0,00	0,00
AXE 1	O	ISR2	Nombre de pôles ayant mis en oeuvre un plan d'action pour le développement d'une offre touristique de pleine nature	pôles de pleine nature soutenus	FEDER	Plus développées	0,82	0,00	0,00

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2016 Cumul total	2015 Cumul total	2014 Cumul total
AXE 2	O	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Enterprises	FEDER	En transition	0,00	0,00	0,00
AXE 2	O	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Enterprises	FEDER	Plus développées	0,00	0,00	0,00
AXE 2	F	F	montants certifiés	euros	FEDER	En transition	0,00	0,00	0,00
AXE 2	F	F	montants certifiés	euros	FEDER	Plus développées	0,00	0,00	0,00
AXE 3	F	F	montants certifiés	euros	FEDER	En transition	0,00	0,00	0,00
AXE 3	F	F	montants certifiés	euros	FEDER	Plus développées	0,00	0,00	0,00
AXE 3	O	ISR4	Nombre d'initiatives expérimentales soutenues	initiatives	FEDER	En transition	0,00	0,00	0,00
AXE 3	O	ISR4	Nombre d'initiatives expérimentales soutenues	initiatives	FEDER	Plus développées	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	Valeur intermédiaire pour 2018 - Total	Valeur intermédiaire pour 2018 - Hommes	Valeur intermédiaire pour 2018 - Femmes	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes
AXE 1	O	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	Hectares	FEDER	En transition	441			1 058,40		
AXE 1	O	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	Hectares	FEDER	Plus développées	309			741,60		
AXE 1	F	F	montants certifiés	euros	FEDER	En transition	2534671			25 872 000,00		
AXE 1	F	F	montants certifiés	euros	FEDER	Plus développées	1775994			18 127 999,00		
AXE 1	I	ECMO	Nombre de pôles ayant adopté ou commencé à réaliser un plan d'action pour le développement d'une offre touristique de pleine nature	pôles de pleine nature	FEDER	En transition	4,7			8,82		
AXE 1	I	ECMO	Nombre de pôles ayant adopté ou commencé à réaliser un plan d'action pour le développement d'une offre touristique de pleine nature	pôles de pleine nature	FEDER	Plus développées	3,3			6,18		
AXE 1	O	ISR2	Nombre de pôles ayant mis en oeuvre un plan d'action pour le développement d'une offre touristique de pleine nature	pôles de pleine nature soutenus	FEDER	En transition				8,82		
AXE 1	O	ISR2	Nombre de pôles ayant mis en oeuvre un plan d'action pour le développement d'une offre touristique de pleine nature	pôles de pleine nature soutenus	FEDER	Plus développées				6,18		
AXE 2	O	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Enterprises	FEDER	En transition	176,4			298,00		
AXE 2	O	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Enterprises	FEDER	Plus développées	123,6			209,00		
AXE 2	F	F	montants certifiés	euros	FEDER	En transition	3524794			5 983 688,00		
AXE 2	F	F	montants certifiés	euros	FEDER	Plus développées	2469753			4 192 652,00		
AXE 3	F	F	montants certifiés	euros	FEDER	En transition	2058000			11 948 159,00		
AXE 3	F	F	montants certifiés	euros	FEDER	Plus développées	1442000			8 371 839,00		
AXE 3	O	ISR4	Nombre d'initiatives expérimentales soutenues	initiatives	FEDER	En transition	8,82			29,40		
AXE 3	O	ISR4	Nombre d'initiatives expérimentales soutenues	initiatives	FEDER	Plus développées	6,18			20,60		

### 3.4 Données financières [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]

**Tableau 6: Informations financières au niveau de l'axe prioritaire et du programme**

[telles que définies dans le tableau 1 de l'annexe II du règlement d'exécution (UE) n° 1011/2014 (Modèle pour la transmission des données financières)]

Axe prioritaire	Fonds	Catégorie de région	Base de calcul	Financement total	Taux de cofinancement	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Proportion de la dotation totale couverte avec les opérations sélectionnées	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Proportion de la dotation totale couverte par les dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires	Nombre d'opérations sélectionnées
AXE 1	FEDER	En transition	Total	25 872 000,00	50,00%	23 805 139,75	92,01%	22 215 307,55	7 786 053,28	30,09%	128
AXE 1	FEDER	Plus développées	Total	18 128 000,00	50,00%	16 679 791,79	92,01%	15 565 827,74	5 455 533,92	30,09%	89
AXE 2	FEDER	En transition	Total	5 983 688,00	45,00%	4 605 302,52	76,96%	3 104 261,50	1 984 994,55	33,17%	18
AXE 2	FEDER	Plus développées	Total	4 192 652,00	45,00%	3 226 844,63	76,96%	2 175 094,79	1 390 846,52	33,17%	13
AXE 3	FEDER	En transition	Total	11 948 159,00	50,00%	12 950 988,46	108,39%	11 474 162,16	5 656 005,07	47,34%	72
AXE 3	FEDER	Plus développées	Total	8 371 840,00	50,00%	9 074 502,12	108,39%	8 039 719,09	3 963 051,16	47,34%	49
AXE 4	FEDER	En transition	Total	2 234 400,00	50,00%	1 527 011,69	68,34%	1 527 011,69	1 128 731,68	50,52%	1
AXE 4	FEDER	Plus développées	Total	1 565 600,00	50,00%	1 069 946,96	68,34%	1 069 946,96	790 880,02	50,52%	1
<b>Total</b>	<b>FEDER</b>	<b>En transition</b>		<b>46 038 247,00</b>	<b>49,35%</b>	<b>42 888 442,42</b>	<b>93,16%</b>	<b>38 320 742,90</b>	<b>16 555 784,58</b>	<b>35,96%</b>	<b>219</b>
<b>Total</b>	<b>FEDER</b>	<b>Plus développées</b>		<b>32 258 092,00</b>	<b>49,35%</b>	<b>30 051 085,50</b>	<b>93,16%</b>	<b>26 850 588,58</b>	<b>11 600 311,62</b>	<b>35,96%</b>	<b>152</b>
<b>Total général</b>				<b>78 296 339,00</b>	<b>49,35%</b>	<b>72 939 527,92</b>	<b>93,16%</b>	<b>65 171 331,48</b>	<b>28 156 096,20</b>	<b>35,96%</b>	<b>371</b>

**Tableau 7: Ventilation des données financières cumulées par catégorie d'intervention pour le FEDER, le FSE et le Fonds de cohésion [article 112, paragraphes 1 et 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 et article 5 du règlement (UE) n° 1304/2013]**

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension								Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
AXE 1	FEDER	En transition	085	01	07	07	06		22	FRZZ	8 799 948,78	8 178 645,53	2 967 937,26	38
AXE 1	FEDER	En transition	090	01	07	07	06		15	FRZZ	4 571 053,79	4 014 634,59	1 677 397,77	31
AXE 1	FEDER	En transition	091	01	07	07	06		15	FRZZ	10 434 137,18	10 022 027,43	3 140 718,25	59
AXE 1	FEDER	Plus développées	085	01	07	07	06		22	FRZZ	6 165 950,50	5 730 615,58	2 079 575,08	26
AXE 1	FEDER	Plus développées	090	01	07	07	06		15	FRZZ	3 202 847,21	2 812 975,26	1 175 319,52	21
AXE 1	FEDER	Plus développées	091	01	07	07	06		15	FRZZ	7 310 994,08	7 022 236,90	2 200 639,32	42
AXE 2	FEDER	En transition	065	01	07	07	03		07	FRZZ	565 973,92	291 283,84	328 384,89	1
AXE 2	FEDER	En transition	066	01	07	07	03		07	FRZZ	4 039 328,60	2 812 977,66	1 656 609,66	17
AXE 2	FEDER	Plus développées	065	01	07	07	03		07	FRZZ	396 566,76	204 096,84	230 092,81	1
AXE 2	FEDER	Plus développées	066	01	07	07	03		07	FRZZ	2 830 277,87	1 970 997,95	1 160 753,71	12
AXE 3	FEDER	En transition	044	01	07	07	01		21	FRZZ	324 850,89	298 321,58	42 026,12	1
AXE 3	FEDER	En transition	060	01	07	07	01		21	FRZZ	358 282,54	339 401,66	171 074,79	3
AXE 3	FEDER	En transition	065	01	07	01	01		22	FRZZ	178 051,43	178 051,43	0,00	1
AXE 3	FEDER	En transition	077	01	07	07	01		24	FRZZ	1 034 026,48	729 044,84	843 881,85	2
AXE 3	FEDER	En transition	078	01	07	07	01		24	FRZZ	43 667,71	43 667,71	0,00	1
AXE 3	FEDER	En transition	097	01	07	07	01		21	FRZZ	11 012 109,41	9 885 674,94	4 599 022,31	64
AXE 3	FEDER	Plus développées	044	01	07	07	01		21	FRZZ	227 616,61	209 028,05	29 446,87	1
AXE 3	FEDER	Plus développées	060	01	07	07	01		21	FRZZ	251 041,51	237 812,05	119 868,73	2
AXE 3	FEDER	Plus développées	065	01	07	07	01		22	FRZZ	124 757,13	124 757,13	0,00	0
AXE 3	FEDER	Plus développées	077	01	07	07	01		24	FRZZ	724 521,95	510 827,34	591 291,36	1
AXE 3	FEDER	Plus développées	078	01	07	07	01		24	FRZZ	30 597,11	30 597,11	0,00	0
AXE 3	FEDER	Plus développées	097	01	07	07	01		21	FRZZ	7 715 967,81	6 926 697,41	3 222 444,20	45
AXE 4	FEDER	En transition	121	01	07	07			18	FRZZ	1 286 696,09	1 286 696,09	1 128 731,68	1
AXE 4	FEDER	En transition	123	01	07	07			18	FRZZ	240 315,60	240 315,60	0,00	0
AXE 4	FEDER	Plus développées	121	01	07	07			18	FRZZ	901 562,56	901 562,56	790 880,02	1
AXE 4	FEDER	Plus développées	123	01	07	07			18	FRZZ	168 384,40	168 384,40	0,00	0

**Tableau 8: L'utilisation du financement croisé**

1	2	3	4	5	6
Utilisation du financement croisé	Axe prioritaire	Montant du soutien de l'Union envisagé pour le financement croisé sur la base de certaines opérations (en euros)	Part du soutien de l'Union à l'axe prioritaire (en %) (3/soutien de l'Union à l'axe prioritaire*100)	Montant du soutien de l'Union utilisé au titre du financement croisé sur la base des dépenses éligibles déclarées par le bénéficiaire à l'autorité de gestion (en euros)	Part du soutien de l'Union à l'axe prioritaire (en %) (5/soutien de l'Union à l'axe prioritaire*100)
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	AXE 1	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	AXE 2	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	AXE 3	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	AXE 4	0,00		0,00	

**Tableau 9: Coût des opérations réalisées en dehors de la zone du programme (FEDER et Fonds de cohésion au titre de l'objectif Tableau 10: Dépenses supportées en dehors de l'Union (FSE)**

Montant des dépenses qu'il est envisagé de supporter en dehors de l'Union au titre des objectifs thématiques 8 et 10 sur la base des opérations retenues (en euros)	Part de la dotation totale (participation de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds [1/dotation totale (contribution de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds*100]	Dépenses éligibles supportées en dehors de l'Union déclarées par le bénéficiaire à l'autorité de gestion (en euros)	Part de la dotation totale (participation de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds [3/dotation totale (contribution de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds*100]



#### 4. SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS

Synthèse des résultats de toutes les évaluations du programme qui sont devenues disponibles au cours de l'exercice précédent, avec mention du nom et de la période de référence des rapports d'évaluation utilisés

L'évaluation de mise en oeuvre du POI réalisée en 2017 a été restituée en 2018 et présentée lors du comité de suivi du 25 mai 2018 à Lezoux.

L'évaluation d'impact, portant sur les thématiques du programme, prévue à l'article 56 du règlement (UE) n°1303/2013 et au plan d'évaluation, a été lancée en 2020. Ses résultats seront restitués lors du comité de suivi de mai 2021.

L'évaluation porte sur les informations collectées fin novembre 2020 qui correspondent à 366 décisions d'investissement pour un montant supérieur à 70 millions EUR dont près de 30 millions EUR de FEDER. Elle s'appuie sur les outils suivants :

- des entretiens conduits avec les représentants du GIP, les référents Massif central des Régions, des représentants représentant de l'État (ANCT) et des Départements,
- 50 entretiens avec des bénéficiaires des financements ;
- Des enquêtes auprès des bénéficiaires des projets sur les milieux, des projets itinérance, des PPN, des projets pour la filière bois et des projets d'attractivité. 106 réponses ont été collectées pour 225 invitations envoyées ;
- Une étude de cas par domaine (une sur les services environnementaux pour le domaine biodiversité, une sur un PPN, une sur les démonstrateurs et une sur la plateforme d'accueil qui accompagne le GIP sur la mise en réseau des lauréats aux appels à projets Accueil ;
- Des ateliers (un pour chaque domaine et un pour le programme) afin de partager les conclusions, les affiner et réfléchir à des pistes d'amélioration.

Les travaux d'investigation sont toujours en cours début avril. Il est prévu de les finaliser pour fin mai.

Nom	Fonds	Du mois de	De l'année	Au mois de	À l'année	Type d'évaluation	Objectif thématique	Thème	Constatations
-----	-------	------------	------------	------------	-----------	-------------------	---------------------	-------	---------------

## **6 PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]**

### **a) Problèmes entravant la réalisation du programme ainsi que les mesures prises**

La particularité du POI FEDER Massif central demeure de financer des opérations de faibles montants (comparativement aux opérations présentées aux PO régionaux) et porte souvent sur des dépenses d'ingénierie (frais de personnel et frais de mission). Ce type de dépense nécessite la mobilisation de nombreuses pièces justificatives à produire par le porteur de projet et à contrôler par l'autorité de gestion, sans pour autant représenter un volume financier élevé. Le temps de gestion des dossiers financés est donc relativement long, a fortiori lorsque plusieurs demandes d'acompte sont présentées. Afin de prendre en compte cette difficulté, après avoir fait appel à un marché d'externalisation du traitement d'une partie des CSF l'autorité de gestion a décidé de renforcer son équipe de gestionnaires en interne jusqu'à la clôture du programme.

b) Une évaluation permettant de déterminer si les progrès accomplis pour atteindre les valeurs cibles sont suffisants pour garantir leur réalisation, qui indique les éventuelles mesures correctrices prises ou prévues, le cas échéant.

L'évolution régulière des valeurs des indicateurs ainsi que la révision de certaines valeurs cibles dans la version 4 du programme adopté le 20 février 2020 par la Commission européenne permettent de faire des projections d'atteinte des valeurs cibles en 2023.

## **7. RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS**

Un résumé du contenu du rapport annuel et du rapport final de mise en œuvre à l'intention des citoyens doit être mis à la disposition du public et transféré dans un fichier séparé sous la forme d'une annexe au rapport annuel et au rapport final de mise en œuvre.

Vous pouvez charger/trouver le résumé à l'intention des citoyens via l'onglet Général > Documents dans l'application SFC2014

**8. RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS**

**9. FACULTATIF POUR LE RAPPORT À PRÉSENTER EN 2016, SANS OBJET POUR LES AUTRES RAPPORTS ALLÉGÉS: ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE**

Tableau 14: Actions menées pour satisfaire aux conditions ex ante générales applicables

Conditions ex ante générales	Critères non respectés	Mesures prises	Date limite	Organismes responsables	Action achevée dans les délais	Critères remplis	Date prévue pour la mise en œuvre totale des actions restantes	Commentaire
------------------------------	------------------------	----------------	-------------	-------------------------	--------------------------------	------------------	--	-------------

Tableau 15: Actions menées pour satisfaire aux conditions ex ante thématiques applicables

Conditions ex ante générales	Critères non respectés	Mesures prises	Date limite	Organismes responsables	Action achevée dans les délais	Critères remplis	Date prévue pour la mise en œuvre totale des actions restantes	Commentaire
------------------------------	------------------------	----------------	-------------	-------------------------	--------------------------------	------------------	--	-------------



**10. PROGRÈS ACCOMPLIS DANS L'ÉLABORATION ET LA RÉALISATION DE GRANDS PROJETS ET DE PLANS D'ACTION COMMUNS [ARTICLE 101, POINT H), ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 3, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]**

**10.1. Grands projets**

Tableau 12: Grands projets

Projet	CCI	Statut du GP	Total des investissements	Coûts totaux éligibles	Date de notification/soumission prévue	Date d'accord/approbation tacite par la Commission	Date prévue pour le début de la mise en œuvre (année, trimestre)	Date d'achèvement prévue	Axes prioritaires/priorités d'investissement	État d'avancement actuel - progrès financiers (% des dépenses certifiées auprès de la Commission par rapport au coût total éligible)	État d'avancement actuel - progrès physiques - Principale phase de mise en œuvre du projet	Résultats principaux	Date de signature du premier marché de travaux	Observations
--------	-----	--------------	---------------------------	------------------------	--	--	--	--------------------------	--	--	--	----------------------	--	--------------

**Problèmes importants rencontrés dans la mise en œuvre des grands projets et mesures prises pour y faire face**

--

**Toute modification prévue de la liste des grands projets figurant dans le programme opérationnel**

--

## **10.2. Plans d'action communs**

### **Progrès dans la réalisation des différentes phases des plans d'action communs**

--

Tableau 13: Plans d'action communs (PAC)

Intitulé du PAC	CCI	Phase de mise en œuvre du PAC	Montant total des coûts éligibles	Total de l'aide publique	Contribution du PO au PAC	Axe prioritaire	Type de PAC	Soumission [prévue] à la Commission	Date [prévue] pour le début de la mise en œuvre	Fin [prévue]	Principaux résultats et réalisations	Total des dépenses éligibles certifiées auprès de la Commission	Observations
-----------------	-----	-------------------------------	-----------------------------------	--------------------------	---------------------------	-----------------	-------------	-------------------------------------	---	--------------	--------------------------------------	---	--------------

**Problèmes importants rencontrés et mesures prises pour y faire face**

--

## PARTIE B

### RAPPORTS PRÉSENTÉS EN 2017 ET 2019 ET RAPPORT FINAL DE MISE EN ŒUVRE [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphes 3 et 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

#### 11. ÉVALUATION DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

##### 11.1. Informations de la partie A et réalisation des objectifs du programme [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axe prioritaire	AXE 1 - PRÉSERVER ET VALORISER LE POTENTIEL DES RESSOURCES NATURELLES DU MASSIF CENTRAL
-----------------	---

--

Axe prioritaire	AXE 2 - CONCRÉTISER LE POTENTIEL ÉCONOMIQUE DE LA FILIÈRE BOIS DU MASSIF CENTRAL
-----------------	--

--

Axe prioritaire	AXE 3 - PROMOUVOIR LES INITIATIVES DE NOUVEAUX MODES DE DÉVELOPPEMENT PORTÉES PAR LES TERRITOIRES
-----------------	---

--

Axe prioritaire	AXE 4 - Assistance technique
-----------------	------------------------------

--

##### 11.2. Mesures spécifiques prises pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et prévenir la discrimination, en particulier concernant l'accessibilité pour les personnes handicapées, et les dispositions visant à garantir l'intégration de la dimension «hommes-femmes» au niveau du programme opérationnel et des opérations [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]

--

##### 11.3. Développement durable [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]

--

##### 11.4. Communication des données relatives au soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axe prioritaire	Montant du soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique (en EUR)	Part de la dotation totale pour le programme opérationnel (%)
AXE 1	6 880 130,36	31,27%
AXE 2	433 143,31	9,46%
AXE 3	261 897,79	2,58%

<b>Total</b>	<b>7 575 171,45</b>	<b>19,60%</b>
--------------	---------------------	---------------

--

**11.5. Rôle des partenaires dans la réalisation du programme**

--



**12. INFORMATIONS ET ÉVALUATION OBLIGATOIRES CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, PREMIER ALINÉA, POINTS A) ET B), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013**

**12.1. Les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'évaluation et le suivi donné aux résultats des évaluations**

--

Statut	Nom	Fonds	Année de finalisation de l'évaluation	Type d'évaluation	Objectif thématique	Thème	Constatations (si exécutée)	Suivi (si exécutée)
--------	-----	-------	---------------------------------------	-------------------	---------------------	-------	-----------------------------	---------------------

**12.2. Les résultats des mesures d'information et de publicité relatives aux Fonds, prises en application de la stratégie de communication**

--

**13. ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013] (LES DONNÉES PEUVENT ÊTRE INCLUSES DANS LE RAPPORT À PRÉSENTER EN 2016. — VOIR LE POINT 9 CI-DESSUS) (DONNÉES REQUISES DANS LE RAPPORT PRÉSENTÉ EN 2017 - OPTION: RAPPORT D'AVANCEMENT)**

**14. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AJOUTÉES, EN FONCTION DU CONTENU ET DES OBJECTIFS DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, DEUXIÈME ALINÉA, POINTS A), B), C), D), G) ET H), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]**

**14.1. Progrès de la mise en œuvre de l'approche intégrée de développement territorial, y compris le développement des régions confrontées à des défis démographiques et des handicaps permanents ou naturels, les investissements territoriaux intégrés, le développement urbain durable et le développement local mené par les acteurs locaux, relevant du programme opérationnel**

**14.2. Les progrès accomplis dans la réalisation d'actions visant à renforcer les capacités des autorités nationales et des bénéficiaires à gérer et à utiliser les Fonds**

**14.3. Les progrès accomplis dans la réalisation d'éventuelles actions interrégionales et transnationales**

**14.4. Le cas échéant, la contribution aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes**

Comme le prévoit le règlement (UE) n° 1303/2013, au paragraphe 3 de l'article 27, «Contenu des programmes», au paragraphe 3, point e), de l'article 96, «Contenu, adoption et modification des programmes opérationnels présentés au titre de l'objectif "Investissement pour la croissance et l'emploi"», au paragraphe 3 et au paragraphe 4, point d), de l'article 111, «Rapports de mise en œuvre pour l'objectif "Investissement pour la croissance et l'emploi"», et à l'annexe 1, section 7.3, «Contribution des programmes principaux aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes», ce programme contribue à la/aux stratégie(s) macrorégionale(s) et/ou aux stratégies relatives aux bassins maritimes:

- Stratégie de l'UE pour la région de la mer Baltique (EUSBSR)
- Stratégie de l'UE pour la région du Danube (EUSDR)
- Stratégie de l'UE pour la région de l'Adriatique et de la mer Ionienne (EUSAIR)
- Stratégie de l'UE pour la région alpine (EUSALP)
- Stratégie par bassin maritime: plan d'action pour l'Atlantique (ATLSBS)

**14.5. Les progrès accomplis dans la réalisation des actions en matière d'innovation sociale, le cas échéant**

--

**14.6. Les progrès accomplis dans l'exécution des mesures visant à répondre aux besoins spécifiques des zones géographiques les plus touchées par la pauvreté ou des groupes cibles les plus menacés de pauvreté, de discrimination ou d'exclusion sociale, et particulièrement des communautés marginalisées et des personnes handicapées, des chômeurs de longue durée et des jeunes sans emploi, en précisant, le cas échéant, les ressources financières utilisées**

--

**PARTIE C RAPPORTS PRÉSENTÉS EN 2019 ET RAPPORT FINAL DE MISE EN ŒUVRE**  
**[article 50, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013]**

**15. INFORMATIONS FINANCIÈRES AU NIVEAU DE L'AXE PRIORITAIRE ET DU**  
**PROGRAMME [ARTICLE 21, PARAGRAPHE 2, ET ARTICLE 22, PARAGRAPHE 7, DU RÈGLEMENT (UE) N°**  
**1303/2013]**

**16. CROISSANCE INTELLIGENTE, DURABLE ET INCLUSIVE (OPTION: RAPPORT D'AVANCEMENT)**

Informations et analyses concernant la contribution du programme à l'application de la stratégie de l'Union pour une croissance intelligente, durable et inclusive.

--



**17. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES — CADRE DE PERFORMANCE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2 DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]**

Lorsque l'évaluation des progrès accomplis concernant les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance démontre que certaines valeurs intermédiaires et cibles n'ont pas été atteintes, les États membres doivent donner les raisons sous-jacentes de cet échec dans le rapport de 2019 (pour les valeurs intermédiaires) et dans le rapport final de mise en œuvre (pour les valeurs cibles).

--

## DOCUMENTS

Intitulé du document	Type de document	Date du document	Référence locale	Référence de la Commission	Total de contrôle	Fichiers	Date d'envoi	Envoyé par
Résumé RAMO 2020 à l'intention des citoyens	Résumé à l'intention des citoyens	22 juin 2021			1916466148	Résumé RAMO 2020 à l'intention des citoyens		

**Total de contrôle pour toutes les données structurées: 4171427547**







<b>Gravité</b>	<b>Code</b>	<b>Messages</b>
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 127,18 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: AXE 1, priorité d'investissement: 6d, indicateur: CO23, catégorie de région: T, année: 2020. Veuillez vérifier.